

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 16 mars 2023

DATE DE CONVOCATION : 9 Mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 9
- Votants : 8 - Absents : 1

L'an deux mil vingt trois, le seize mars à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le neuf mars deux mil vingt trois et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Lydie CAUMES, Laura MORLET, Sophie GUITTON, Angélique MEUNIER, Philippe FROGNEUX.

Absents excusés : Michael DHAUSSY

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : André LADET.

Objet de la délibération : Vote du compte administratif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de GAUTIER Bruno,

DÉLIBÉRANT sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par GAUTIER Bruno après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	46 769.51			465 650.82	46 769.51	465 650.82
Opérations exercice	154 628.64	89 610.97	326 618.49	384 027.25	481 247.13	473 638.22
Total	201 398.15	89 610.97	326 618.49	849 678.07	528 016.64	939 289.04
Résultat de clôture	111 787.18			523 059.58		411 272.40
Restes à réaliser	2 478.88				2 478.88	
Total cumulé	114 266.06			523 059.58	2 478.88	411 272.40
Résultat définitif	114 266.06			523 059.58		408 793.52

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par 8 voix POUR.

Fait et délibéré à OCQUERRE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 17 mars 2023

Le Secrétaire de séance,
André LADET

Le Maire,
Bruno GAUTIER

